

**CREATION DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN  
BESOIN LIE A L'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Monsieur Julien GERAERT, expose au Conseil Municipal que les emplois sont créés par l'organe délibérant y compris les emplois non permanents.

Les emplois non permanents de la collectivité sont créés au titre de l'article L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique pour accroissement temporaire d'activité.

Les grades correspondants aux emplois créés sont précisés dans le tableau annexé à la présente délibération. Les indices de rémunération seront définis en fonction des échelons des grades créés et selon la nature des fonctions et le profil du candidat. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits sont inscrits au budget.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

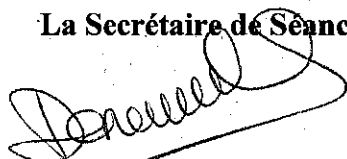
Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- Les dépenses sont imputées au chapitre 012 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 26 JUN 2024**

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

  
**Christelle DENEUVILLE**



Le MAIRE,

  
**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 28 JUN 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 28 JUN 2024

Conseil Municipal convoqué le : 20 Juin 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU 26 JUIN 2024 - 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC à partir de 18h30,  
Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS,  
Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame  
Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Christelle  
DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine  
VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric  
LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame SALA  
jusqu'à 18h30,

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,  
Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN,  
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur CANOEN,  
Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,  
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame BLEUEZ,  
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame RIOT,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.